

Bloc de compétences



CFPPA Terre d'horizon de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest
26100 Romans-sur-Isère
www.terre-horizon.fr

Tél. 04.75.71.25.10
Fax. 04.75.71.59.13
cfppa.romans@educagri.fr



METTRE EN PLACE UN JARDIN POTAGER

Une formation pour aménager un jardin potager légumier et conseiller sur son entretien

Nos points forts :

- Une formation centrée sur les bases de l'agroécologie
- Des travaux pratiques



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public visé : Paysagistes, salariés, demandeurs d'emploi, tout public.
Aucun pré requis ou niveau minimum n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Nombre maximum de stagiaires dans le groupe : 15

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

COMPÉTENCES VISÉES/OBJECTIFS DE FORMATION

- Proposer et mettre en œuvre un potager adapté au site et aux utilisateurs,
- Mettre en place et entretenir les cultures potagères,
- Conseiller les utilisateurs sur la conduite de potager.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les conditions de mise en place du potager : emplacement et accessibilité, sol et exposition,...
- Les besoins du client et la faisabilité : intensité d'entretien, les objectifs de production, ...
- Les calendriers et les techniques de cultures, amélioration du sol et protection phytosanitaire selon les principes agroécologiques,
- Réalisation de travaux de préparation du sol, semis, plantation et travaux d'entretien.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur,
- Échanges de pratiques, travail en groupe,
- Interventions pratiques sur le terrain.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel d'évaluation du Bloc de compétences : « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : mettre en place un jardin vivrier » (RNCP 38314BC06) du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°38314).

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture, fiche publiée le 24/11/2023.

Les stagiaires devront présenter les opérations de mise en place et d'entretien d'une culture lors d'un entretien d'explicitation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

Les formateurs sont salariés ou vacataires du CFPPA spécialisés en aménagement de jardins d'ornement et en potagers.

DURÉE DE LA FORMATION ET ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 35h réparties sur 1 semaine.
Périodes de réalisation : Mars et Mai.

FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût moyen 18€/heure (coût CPF)
Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation
Autres financements : nous contacter
Fiche d'inscription à retourner au CFPPA :

- sur place,
- par mail : cfppa.romans@educagri.fr
- par courrier

Inscription confirmée après entretien téléphonique.